

COUPES FORESTIÈRES

Une consultation publique du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a eu lieu à Mont-Tremblant le 29 novembre 2017 dans le but de nous informer sur le plan des coupes forestières à venir au cours des 5 prochaines années sur les terres publiques des Laurentides. Saviez-vous que...

LE MINISTÈRE A DÉJÀ CONSENTI À CE QUE, SUR LE TERRITOIRE DE LA MINERVE ET À SES FRONTIÈRES (territoire non organisé Lac Ernest)

- 487 km² de forêts sont offerts aux compagnies forestières, ce qui correspond à plus de 6 millions de m³ de volumes de bois marchand brut sur pied
- 20% des coupes projetées sur 4 MRC des Laurentides se retrouvent chez nous
- La majorité des essences récoltées sont de l'érable et du merisier

Nous avons jusqu'au 10 janvier 2018 pour faire valoir nos préoccupations et émettre nos commentaires par courriel : Consultationpafi-laurentides@mffp.gouv.qc.ca
Par téléphone : 819.425.6375

Il est important de comprendre que :

- Les bandes de protection riveraine de 20 mètres imposées aux forestières sont nettement insuffisantes pour protéger nos lacs et nos cours d'eau.
- Les coupes récentes (par ex. celle effectuée au lac Lesage, voir photos) nous ont démontré que nous n'avons aucun contrôle sur la façon dont les coupes se font, et ce, sans qu'aucune norme de certification (ex. : FSC¹) n'encadre le travail fait par les forestières.
- Les bénéfices économiques locaux sont inexistants; 1) le déboisement diminue notre potentiel récréotouristique; 2) le bois récolté est transformé ailleurs que chez nous; 3) le coût de réparation des routes sera assumé par les payeurs de taxes de La Minerve.
- Les zones tampons autour des forêts ancestrales sont insuffisantes, comme celle du lac Preston (qualifiées par le ministère comme étant des écosystèmes forestiers exceptionnels)
- Les coupes forestières telles que réalisées actuellement entraînent la destruction des écosystèmes forestiers et des habitats fauniques (ex : type de machinerie utilisée, % de coupe trop élevé sur un territoire donné).
- L'avenir économique de notre région passe avant tout par l'écotourisme : on doit donc protéger nos paysages, nos forêts, nos lacs et tout ce qui touche notre patrimoine naturel.

***Plus nous serons nombreux à nous exprimer,
plus nous pourrons influencer les décisions
et protéger nos forêts.***

FAITES VITE, IL FAUT AGIR!

Regroupement de La Minerve pour une saine gestion de nos forêts
Responsable des communications: Linda Durand

La Minerve



¹Le FSC est un label environnemental qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts.